

## Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 17 avril 2018 au centre administratif de la Commission scolaire

### 1. PLAN D'EFFECTIF 2018-2019 DU PERSONNEL HORS-CADRE, CADRE ET DE GÉRANCE : ADOPTION

Au cours de leur séance ordinaire du 17 avril dernier, les commissaires ont procédé à l'adoption du plan d'effectifs 2018-2019 du personnel hors-cadre, cadre et de gérance.

### 2. MANDAT ET PARTICIPATION DES COMMISSAIRES : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ GRICS : NOMINATION

Étant donné que le contrat de participation de la Commission scolaire de Sorel-Tracy à la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) prévoit que la Commission doit nommer un délégué officiel et un substitut pour la représenter aux assemblées générales de la Société GRICS, le Conseil des commissaires a procédé à la nomination de M<sup>me</sup> Claudine Lachapelle, directrice générale, à titre de déléguée officielle de la Commission scolaire de Sorel-Tracy et à celle de M<sup>me</sup> Élisabeth Mc Donough, directrice des Services des ressources matérielles, du transport et de l'informatique, à titre de déléguée substitut.

### 3. POLITIQUE CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LA VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL : AMENDEMENTS

Pour faire suite à une demande de la Commission des normes de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail en lien avec la révision de notre *Politique contre le harcèlement et la violence en milieu de travail*, un comité de travail s'est penché sur cette dernière, notamment pour s'assurer d'une compréhension commune et d'une implantation uniforme. Une démarche de consultation a aussi été effectuée auprès des syndicats et des associations. Le Conseil des commissaires a donc procédé à l'adoption de cette politique.

### 4. RÈGLES RELATIVES AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE REPRÉSENTATION : AMENDEMENTS

Dans le but d'arrimer les différents encadrements concernant les frais de déplacement et de représentation, la Commission scolaire a apporté des modifications à ces *Règles* et le Conseil des commissaires a procédé à l'adoption de ces dernières.

### 5. PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF AU FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE-SCOLAIRE DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU : DÉSIGNATION DE SIGNATAIRES

Dans le cadre de cette même séance, les commissaires ont désigné le président, M. Denis Rajotte et la directrice générale, M<sup>me</sup> Claudine Lachapelle, à signer pour et au nom de la Commission scolaire de Sorel-Tracy, tous les documents nécessaires à la prise d'effet du protocole d'entente relatif au fonctionnement de la bibliothèque municipale-scolaire de Saint-Roch-de-Richelieu.

### 6. LOCATION DU PRESBYTÈRE DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU : TERME AU BAIL

Depuis quelques années, un local du presbytère Saint-Roch était utilisé pour la bibliothèque de l'École Saint-Roch. L'agrandissement de l'école étant maintenant terminé, un espace a été prévu pour l'aménagement de la nouvelle bibliothèque. Pour cette raison, le Conseil des commissaires a autorisé le directeur par intérim des Services des ressources matérielles, du transport et de l'informatique à présenter à la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu un avis écrit afin de mettre un terme au bail qui liait la Commission scolaire quant à l'utilisation du local du presbytère.

### 7. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES : ADOPTION

Les modifications législatives apportées à la *Loi sur l'instruction publique* prévoient entre autres, l'institution d'un Comité de répartition des ressources (CRR) formé de directions d'établissement et de gestionnaires. Ce comité a pour mandat, notamment, d'établir les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus en élaborant des critères servant à identifier les montants alloués. Il détermine aussi la répartition des services éducatifs complémentaires. Les membres du Conseil ont donc adopté unanimement les recommandations du Comité.

### 8. TRAVAUX DE RÉFECTION DANS LES DIFFÉRENTES ÉCOLES

Pour faire suite à la présentation de nombreux projets par les Services des ressources matérielles, du transport et de l'informatique auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments* et à l'acceptation d'un bon nombre d'entre eux par le ministère, la Commission scolaire de Sorel-Tracy a procédé à des appels d'offres publics pour quatre projets de réfection de ses immeubles.

Suite aux résultats obtenus dans le cadre de ces appels d'offres, le Conseil des commissaires a procédé, lors de sa séance ordinaire du 17 avril 2018, à l'octroi de quatre contrats visant des travaux à réaliser au sein des établissements du parc immobilier de la Commission scolaire de Sorel-Tracy, dont font partie :

- La réfection des salles de toilettes et décontamination de l'amiante à l'École Saint-Gabriel-Lalemant : contrat octroyé à *Pincor Ltée*, au montant de 354 463,28 \$ incluant les taxes;
- La réfection des salles de toilettes, chauffage et entrée électrique à l'École Sainte-Anne-les-Îles : contrat octroyé à *Pincor Ltée*, au montant de 427 636,37 \$ excluant les taxes;
- La réfection complète des salles de toilettes et remplacement de la céramique dans le hall à l'École secondaire Fernand-Lefebvre : contrat octroyé à *Beaulieu et Bergeron inc.*, au montant de 695 598,75 \$ incluant les taxes;
- La réfection des vestiaires sportifs à l'École secondaire Bernard-Gariépy : contrat octroyé à *Pincor Ltée* au montant de 858 143,24 \$ excluant les taxes.

### LES SUJETS SUIVANTS ONT ÉGALEMENT ÉTÉ TRAITÉS EN INFORMATION

- Scolarisation des élèves de Contrecoeur : données finales pour 2018-2019;
- Faits saillants de la Fédération des commissions scolaires du Québec reliés au budget;
- Plan stratégique 2017-2022 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : dépôt;
- Utilisation du stationnement du centre administratif pour le lave-auto des élèves du PEI de 3<sup>e</sup> secondaire.



## LES LENDEMAINS DU CONSEIL

*Les plus récentes décisions du Conseil des commissaires*  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



Pour plus d'informations au regard des sujets traités par le Conseil des commissaires dans le cadre de ses séances, nous vous invitons à consulter les procès-verbaux des séances, disponibles au [www.cs-soreltracy.qc.ca](http://www.cs-soreltracy.qc.ca), sous l'onglet *Commission scolaire – Conseil des commissaires*.

### PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES :

**Mardi 15 mai 2018 à 19 h 30**

Centre administratif de la Commission scolaire de Sorel-Tracy  
41, avenue de l'Hôtel-Dieu, Sorel-Tracy, J3P 1L1

*Rédaction :*

*Geneviève Handfield*

*Directrice des communications et du secrétariat général*

*(450) 746-3990, poste 6011*

[handfieldg@cs-soreltracy.qc.ca](mailto:handfieldg@cs-soreltracy.qc.ca)